

Référence : **IB07****OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer en quoi consiste la mission de coordination SSI
- Préciser les différentes phases et catégories SSI
- Expliquer dans quels cas la Coordination SSI est requise
- Identifier les interventions et responsabilités du coordonnateur SSI au sein d'un projet

**CONTENU****PARTIE 1 : COMPRENDRE LA COORDINATION SSI**

- Pourquoi la coordination SSI ?
- Les différentes phases de la mission
- Les différentes catégories de SSI et quand souscrire à une mission CSSI

**PARTIE 2 : LES INTERVENTIONS ET RESPONSABILITÉS DU CSSI**

- Les interventions du CSSI selon le planning de l'opération
- Les domaines d'intervention d'un coordinateur SSI – Retours d'expérience
- Responsabilités du CSSI au sens juridique

Ce programme peut être ajusté selon les besoins et niveaux des stagiaires.

**PUBLIC CONCERNÉ**

Chefs de projets, ingénieurs TCE, conducteurs de travaux, tout acteur impliqué dans la sécurité incendie des bâtiments

**PRÉ-REQUIS**

Aucun pré-requis n'est exigé, mais il est recommandé de posséder des connaissances initiales en techniques du bâtiment

**TARIF**

Inter-entreprise : 500 €  
Intra-entreprise : selon demande

**DURÉE**

½ jour (4 heures)

**FORMAT**

Présentiel ou distanciel

# LA COORDINATION SSI

Référence : IB07

## MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

**Méthodes pédagogiques** : Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques, retours d'expériences, échanges et questions-réponses.

**Moyens matériels** : Vidéo-projection sur grand écran, paperboard, outil de visio-conférence si formation à distance, support de formation remis à chaque participant, locaux fonctionnels et espace de pauses.

**Moyens humains** : Ingénieur en génie électrique, coordinateur SSI et formateur, doté d'une expérience professionnelle significative.

## MODALITÉS PRATIQUES

**Avant la formation** : Un questionnaire est envoyé aux stagiaires pour recueillir leurs besoins, attentes et niveaux en lien avec le sujet de formation.

**Pendant la formation** : Une feuille d'émargement est adressée aux stagiaires à chaque demi-journée de formation réalisée.

**En fin de formation** : Un questionnaire de satisfaction est à compléter individuellement par chaque stagiaire.

Dans le cas d'une formation d'une journée complète dispensée en dehors des locaux d'un client, la restauration du midi est prise en charge par nos soins.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

**Tout au long de la formation** : Le formateur suit l'évolution des compétences acquises par les stagiaires, à travers différents outils d'évaluation tels que des QCM, des mises en situation ou des travaux pratiques.

**Avant et après la formation** : Les stagiaires remplissent un test de positionnement avant la formation puis un questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation, afin de mesurer leur progression.

## ACCESSIBILITÉ

Nos formations **inter-entreprises** sont accessibles aux personnes en situation de handicap (PSH) : locaux, salles et équipements adaptés, modalités pratiques et pédagogiques ajustables si besoin.

Concernant les formations **intra-entreprises** réalisées au sein de l'entreprise cliente, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de tout salarié en situation de handicap.

Consultez notre [politique Handicap](#) pour plus de détails.

## CONTACT FORMATION

**Jeanne LE VOUEDEC**  
Responsable pédagogique  
[formation@groupe-projex.fr](mailto:formation@groupe-projex.fr)

